

# Le collège de Boigne se mobilise contre le harcèlement

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, et grâce au dispositif pHare, lundi 3 avril a eu lieu au collège de Boigne, le tournage d'un clip vidéo. Il constitue la première étape d'un projet entre les élèves ambassadeurs harcèlement du collège et le Syndicat intercommunal du canton de la Motte-Servolx (Sicams).

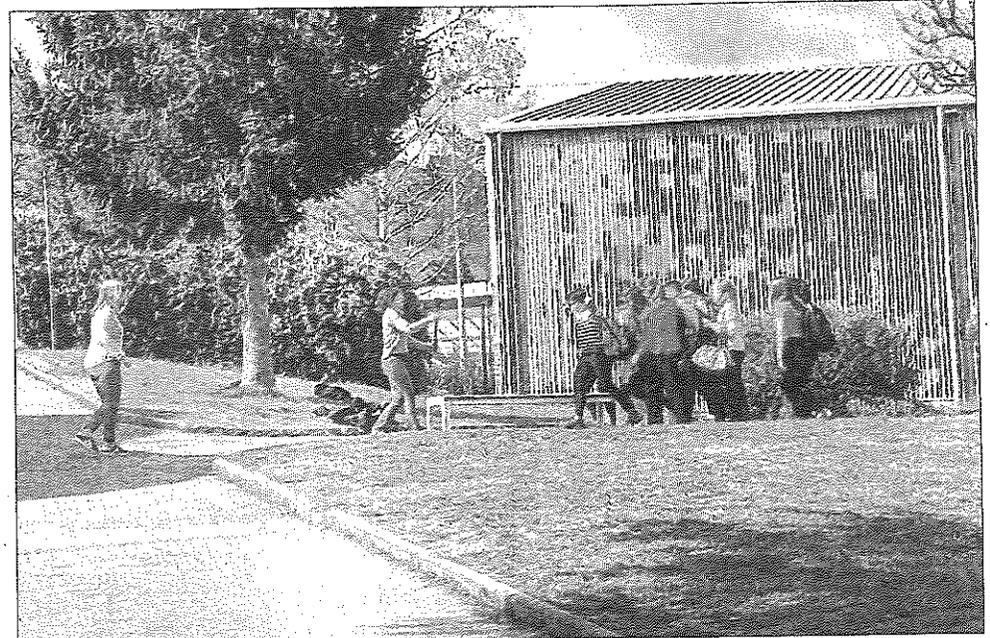
## Des élèves interlocuteurs pour les jeunes harcelés

Ainsi, onze élèves volontaires de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> sont devenus des ambassadeurs et des interlocuteurs pour les jeunes harcelés. Ils ont décidé de faire différents petits clips vidéo avec le concours du Sicams, pour montrer des situations de harcèlement. Cette ré-

alisation sera présentée au prix du film du non-harcèlement organisé par le ministère de l'Éducation. Le clip, réalisé par Audrey Martinot, sera diffusé dans toutes les classes du collège et également lors d'une soirée d'information et de prévention du harcèlement scolaire auprès des familles.

## Cinq personnes ressources par collège

L'action des référents harcèlement s'inscrit effectivement dans un cadre plus large. Le dispositif pHare, impulsé par le ministère, a été déployé dans l'académie de Grenoble au premier trimestre de l'année scolaire. Chaque établissement doit ensuite identifier cinq personnes-ressources. Le collège de Boigne est dans la phase de for-



Les ambassadeurs contre le harcèlement tournent un clip vidéo. Photo Le DL/L.F.

mation de ces équipes.

Viendra ensuite le temps de l'écriture d'un protocole de prise en charge des situations de

harcèlement. Chaque personne-ressource aura un rôle bien précis dans ce protocole. En parallèle, des élèves appelé réfé-

rents harcèlement seront également mobilisés pour participer à diverses actions.

L.F.